



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06190 ROQUEBRUNE CAP-MARTIN

<http://aspona.free.fr>

AGREE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 13

Compte rendu d'activité pour l'année 2007

En 2007 le Conseil d'Administration s'est réuni les 11 janvier, 2 mars, 13 avril, 3 mai, 26 juin, 20 septembre, 15 novembre, 4 décembre et 14 décembre. L'assemblée générale s'est tenue le samedi 19 mai Salle du Louvre à Menton.

Deux bulletins de 4 pages et une lettre d'information ont été envoyés aux adhérents. Plusieurs articles sur le travail de l'ASPONA sont parus dans la presse.

Les principaux points traités en 2007 ont été :

Traitement des eaux usées de Roquebrune

Roquebrune et Villefranche sont les deux communes des AM qui rejettent leurs eaux usées sans aucun traitement en mer. Nous préparons une action contre la mairie de Roquebrune en accord avec notre avocat quand est arrivé le texte du 20 janvier 2007. Ce texte, émanant du ministère de l'environnement et transitant par les préfets, met en demeure les maires de communes comme RCM de traiter leurs eaux usées. En février le Conseil Municipal de RCM votait la création d'une station d'épuration à Carnolès sur l'ancien remblai de matériaux du Solenzara. L'ASPONA a publié en mars un communiqué prenant acte de cette décision et disant que nous resterons vigilants quant à son application. L'association a été invitée en décembre à assister à la présentation de l'étude de faisabilité. Les délais imposés par la lettre ministérielle semblent respectés. Il est urgent que les eaux de Roquebrune soient traitées.

Traitement des déchets ménagers

L'ASPONA a été invitée à assister à la présentation de l'étude de faisabilité de l'unité de tri compostage prévue par la CARF à Castillon. La réunion se déroulait à Castillon le 20 septembre 2007 et fut très houleuse. Le site choisi, zone Natura 2000, heurte les habitants. Le CADEV, Collectif des Associations de Défense de l'Environnement des Vallées, s'oppose fermement à ce projet et l'ASPONA aide ce collectif. L'ASPONA a participé également à la réunion du CADEV à Sospel et s'oppose à la création d'une décharge de déchets ultimes à Pienne Haute.

Trois projets sont à l'étude (création d'une station d'épuration à Roquebrune, mise aux normes biologiques de la station d'épuration de Menton, tri puis traitement des déchets ménagers de la CARF) et doivent déboucher rapidement. Dans les trois projets il n'y a pas valorisation des déchets. Les eaux rejetées par les stations d'épuration ne pourront pas être réutilisées pour l'arrosage ou le nettoyage des rues mais devront être envoyées en mer derrière les herbiers de Posidonies. Le compostage des déchets et boues est trop rapide, les résidus devront soit être stockés (un cadeau pour nos enfants) soit être incinérés (avec toute l'incertitude sur la nocivité des rejets). L'ASPONA demande des études plus approfondies.

Chemins du Mentonnais

Il y a plus de 15 ans, l'ASPONA s'était déjà mobilisée pour les chemins en demandant leur entretien et un balisage. De nouveaux des problèmes apparaissent.

Nous avons terminé l'année 2006 par une manifestation à Garavan au départ du chemin du Peyronnet (ce chemin, après délibération du conseil municipal de Menton, devait être en partie vendu à un promoteur privé pour des logements de luxe). Le commissaire enquêteur, en date du 15 janvier 2007, émet un avis favorable au déclassement et à l'aliénation de cette portion de chemin malgré plus de 130 avis défavorables consignés sur le registre et 12 lettres adressées à M le Commissaire Enquêteur ! Il y avait un seul avis favorable : celui du promoteur. Nous n'avons plus de nouvelles depuis, le Conseil Municipal n'a pas ratifié de vente.

D'autres chemins sont concernés : une délibération de déclassement a été votée pour le chemin des Guillons. Deux enquêtes publiques se sont déroulées pour le déplacement d'assiette de deux chemins avec construction de logements pour actifs : le chemin qui part au 53 Avenue des Acacias, le chemin du Pigautier quartier du cours du centenaire. Enfin des bruits circulent sur des tractations concernant le chemin de la croix de Castellar.

Décharge sauvage sur une plage de Carnoles.

Nous avons appris par un adhérent que des camions déversaient en bord de mer de la terre et des cailloux. Une intervention de l'ASPONA auprès de la DE Maritime a fait stopper cette décharge. Un procès verbal a été établi. Peu de temps après un adhérent m'a fait parvenir une photo montrant une nappe d'eau chargée de sédiment qui partait en direction du bastion. Pauvres posidonies ! L'ASPONA a édité un tract et fait un rassemblement sur place dès le problème apparut.

Rencontres

Présentation du Scott à la CARF

Etude de faisabilité de la station d'épuration de RCM

Etude de faisabilité du centre de compostage de Castillon

Les arbres à Menton

Accompagnement d'un adhérent dans les démarches juridiques suite à la destruction par le voisin de trois pins. Une expertise démontre la présence de Chlorate de soude

>Affaire de l'Annonciade : Du chlorate a certainement aussi été utilisé.

>Copropriété Lacuse : Elagage de la cime de cèdres contraire au rapport de l'expert agronome

Livre de Photos anciennes

Elaboration très longue de ce fascicule auquel travaillent Peter et Jackie. La publication est prévue pour début 2008.

Aides aux adhérents

Comme chaque année nous avons aidé des adhérents ayant des problèmes d'environnement.

Relations suivies avec d'autres associations

Nous entretenons régulièrement des échanges avec le [CADEV Collectif](#) des Associations de défense de Breil Sospel et Castillon et CESAM Caps et Sentiers des Alpes-Maritimes

Bruits de l'A8

Correspondance avec ESCOTA et la mairie de Menton. La demande de prise en compte de cette nuisance a aboutit à des mesures contestées. L'utilisation de revêtements qui absorbe le bruit pourrait être faite comme dans d'autres pays.

Site de l'ASPONA

Le site est régulièrement mis à jour.

Le président
Jean DELERUE

La trésorière
Micheline CAMPOS